

**Assemblée générale**

Distr. générale
20 décembre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 135 de l'ordre du jour

**Financement de la Mission des Nations Unies
pour l'organisation d'un référendum
au Sahara occidental****Budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation
d'un référendum au Sahara occidental pour l'exercice allant
du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004****Rapport du Secrétaire général****Table des matières**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats escomptés	1–3	4
II. Ressources nécessaires	4–5	7
A. Ressources financières		7
B. Ressources humaines		9
III. Analyse des variations	6–17	11
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	18	15
Annexe		
Organigramme		16
Carte		17



Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004, dont le montant est de 44 239 400 dollars, compte tenu des contributions volontaires en nature d'un montant de 1 776 100 dollars.

Ce budget couvre le déploiement de 27 contingents, 203 observateurs militaires, 81 contrôleurs de la police civile, 301 fonctionnaires internationaux et 113 employés recrutés dans le pays.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2001/02)	Montants répartis (2002/03)	Prévisions de dépenses (2003/04)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	6 344,7	6 170,9	5 834,5	(336,4)	(5,5)
Personnel civil	19 720,8	21 634,8	21 225,6	(409,2)	(1,9)
Dépenses opérationnelles	13 025,0	13 723,8	15 403,2	1 679,3	12,2
Montant brut	39 090,5	41 529,5	42 463,3	933,8	2,2
Recettes provenant des contributions du personnel	2 751,3	3 041,0	3 318,6	277,6	9,1
Montant net	36 339,2	38 488,5	39 144,7	656,2	1,7
Contributions volontaires (budgétisées)	1 806,1	3 670,8	1 776,1	(1 894,7)	(51,6)
Total	40 896,6	45 200,3	44 239,4	(960,9)	(2,1)

Ressources humaines

Catégorie de personnel	Postes approuvés (2002/03)	Postes proposés (2003/04)	Variation nette
Observateurs militaires	203	203	—
Contingents	27	27	—
Police civile ^a	81	81	—
Unités de police constituées	—	—	—
Personnel international ^a	300	301	1
Personnel recruté dans le pays	113	113	—

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Postes approuvés (2002/03)</i>	<i>Postes proposés (2003/04)^a</i>	<i>Variation nette</i>
Volontaires des Nations Unies	–	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	10	10	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–

^a Y compris 55 postes de membres de la police civile et 116 postes pour la Commission d'identification, dont l'activité est suspendue, qui sont encore approuvés mais ne sont pas budgétisés. Un autre poste de fonctionnaire international P-5 est requis pour le commandant adjoint de la Force.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats escomptés

1. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) par sa résolution 690 (1991) du 29 avril 1991. Le présent mandat prend fin le 31 janvier 2003, conformément à la résolution 1429 (2002) du 30 juillet 2002.
2. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre l'objectif général suivant : permettre au peuple du Sahara occidental de choisir librement et démocratiquement entre l'indépendance et l'intégration au Maroc.
3. Dans le cadre de cet objectif général, au cours de l'exercice considéré, la Mission contribuera à un certain nombre de réalisations en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après.

Composante 1 : composante politique

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Produits</i>
1.1 Progrès en vue d'un règlement politique permettant un accord sur le statut du Sahara occidental	Amélioration des échanges entre les parties au conflit et au sein même de ces parties	Consultations périodiques du Représentant spécial du Secrétaire général avec les parties et les membres du corps diplomatique dans la région Interventions du Représentant spécial du Secrétaire général pour faciliter des réunions des parties et entre les parties Rapports présentés au Conseil de sécurité par le Secrétaire général Mise à jour de la liste sécurisée des électeurs en vue du référendum au Sahara occidental Tenue d'auditions sur la recevabilité et le fond des appels Parachèvement de manuels sur les appels pour la Commission d'identification Sécurisation des dossiers d'électeurs inscrits et d'autres documents délicats de la Commission d'identification Points de presse périodiques

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Produits</i>
1.2 Progrès en vue de régler les problèmes humanitaires et les questions de droits de l'homme soulevés par le conflit	Augmentation de l'aide des donateurs. Visites familiales et échanges réguliers ainsi que communications par la poste et le téléphone entre les réfugiés et leur famille dans le territoire Réduction du nombre de prisonniers de guerre et de personnes disparues	Consultations périodiques entre le Représentant spécial du Secrétaire général et les organismes des Nations Unies en vue d'assurer un approvisionnement suffisant en vivres et de commencer à mettre en oeuvre les initiatives transfrontières de confiance Consultations périodiques entre le Représentant spécial du Secrétaire général et le Comité international de la Croix-Rouge en vue de faciliter des libérations plus nombreuses de prisonniers de guerre et de réduire le nombre de personnes dont on est sans nouvelles
<i>Facteurs externes</i> : Il faudra que les parties au conflit coopèrent, que les donateurs fournissent des vivres en quantités adéquates et que les pays fournisseurs d'éléments de police civile répondent aux besoins dans ce domaine.		

Composante 2 : composante militaire

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Produits</i>
2.1 Respect des accords de cessez-le-feu par les parties	Aucune violation des accords de cessez-le-feu Circulation sans entrave des observateurs militaires des Nations Unies Réduction du nombre de mines terrestres et de munitions non explosées	Réunions périodiques entre le commandant de la force de la Mission, les commandants d'antenne et les parties au conflit 470 patrouilles terrestres et 35 vols de reconnaissance par mois Rapports sur l'emplacement possible de mines et de munitions non explosées en vue de leur destruction
<i>Facteurs externes</i> : Il faudra que les parties au conflit coopèrent, que les pays fournisseurs de personnel militaire répondent aux besoins et que les conditions météorologiques ne nuisent pas au déminage.		

Composante 3 : appui

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Produits</i>
3.1 Efficacité accrue de l'appui apporté à la Mission	Amélioration du degré de satisfaction des bureaux clients à l'égard des services d'appui	Transport de personnel, de marchandises et d'équipements par voies terrestre, maritime et aérienne Entretien de 298 véhicules appartenant à l'ONU Transport de marchandises par voie aérienne Transport de marchandises par route – 25 000 km par camions de taille moyenne Maintien de 8 km de piste d'atterrissage de 300 m de largeur Gestion, entretien et amélioration des locaux et installations Gestion et entretien de groupes électrogènes appartenant à l'ONU Distribution de fournitures Fourniture de ravitaillement sanitaire et entretien de véhicules sanitaires Maintien de services d'évacuation médicale Maintien de services d'appui quotidiens ininterrompus en matière de transmission et d'informatique Gestion, recrutement et formation de personnel
<i>Facteurs externes</i> : Il faudra que les conditions météorologiques ne nuisent pas aux opérations d'appui, que du personnel qualifié soit disponible et que les biens et services soient fournis conformément aux contrats.		

II. Ressources nécessaires

A. Ressources financières

1. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2001/02) (1)	Montants répartis (2002/03) (2)	Prévisions de dépenses (2003/04) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3)-(2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	5 034,1	4 801,0	4 608,1	(192,9)	(4,0)
Contingents	653,2	791,4	651,8	(139,6)	(17,6)
Police civile	657,4	578,5	574,6	(3,9)	(0,7)
Unités de police constituées	—	—	—	—	—
Personnel civil					
Personnel international ^a	18 636,7	19 941,7	19 457,8	(483,9)	(2,4)
Personnel recruté dans le pays ^b	1 084,1	1 693,1	1 767,8	74,7	4,4
Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—	—
Dépenses opérationnelles					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	2,2	—	—	—	—
Personnel fourni par des gouvernements	67,7	195,0	120,0	(75,0)	(38,5)
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—	—
Consultants	9,4	32,9	10,0	(22,9)	(69,6)
Voyages	263,7	200,4	347,5	146,9	73,3
Installations et infrastructures	1 618,4	2 057,8	2 155,6	97,8	4,8
Transports terrestres	2 535,7	1 932,0	3 953,8	2 021,8	104,6
Transports aériens	5 684,6	6 403,6	5 511,8	(891,8)	(13,9)
Transports maritimes	—	—	—	—	—
Transmissions	601,1	791,9	676,6	(115,3)	(14,6)
Informatique	392,3	461,2	673,5	212,3	46,0
Services médicaux	105,1	88,0	88,0	—	—
Matériel spécial	—	—	15,0	15,0	—
Fournitures, services et matériel divers	1 744,8	1 561,0	1 851,6	290,6	18,6
Projets à effet rapide	—	—	—	—	—
Total brut	39 090,5	41 529,5	42 463,3	933,8	2,2
Recettes provenant des contributions du personnel	2 751,3	3 041,0	3 318,6	277,6	9,1
Total net	36 339,2	38 488,5	39 144,7	656,2	1,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^c	1 806,1	3 670,8	1 776,1	(1 894,7)	(51,6)
Total	40 896,6	45 200,3	44 239,4	(960,9)	(2,1)

^a Le montant pour 2003/04 repose sur un taux de vacance de postes de 5 %, alors que le taux de vacance de postes appliqué en 2002/03 était nul.

- ^b Les montants pour 2003/04 reposent sur un taux de vacance de postes de 1 % alors que le taux de vacance de postes appliqué en 2002/03 était nul.
- ^c Les montants pour 2003/04 comprennent des contributions évaluées à 585 355 dollars É.-U. du Gouvernement algérien, de 990 745 dollars É.-U. du Gouvernement marocain et de 200 000 dollars É.-U. du Front POLISARIO.

**2. Matériel appartenant aux contingents :
matériel majeur et soutien logistique autonome**

4. Les montants prévus au titre du matériel majeur et du soutien logistique autonome qui sont compris dans le total des ressources nécessaires pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004 se répartissent comme suit :

<i>Catégorie</i>	<i>Montant (en milliers de dollars É.-U.)</i>
Matériel majeur	87 982,0

3. Contributions non budgétisées

5. La valeur estimative des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004 est la suivante :

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Valeur estimative (en milliers de dollars É.-U.)</i>
Accord sur le statut de la Mission ^a	1 998,1

^a Y compris 88 200 dollars provenant du Gouvernement algérien et 1 909 900 dollars du Gouvernement marocain.

B. Ressources humaines

1. Militaires et personnel de police

	<i>Effectifs autorisés (2002/03)</i>	<i>Effectifs proposés (2003/04)</i>	<i>Variation nette</i>
Observateurs militaires	203	203	
Contingents	27	27	
Police civile	81	81	
Unités de police constituées			

2. Personnel civil

	Personnel international							Personnel recruté dans le pays	Observateurs de l'Union africaine	Total	
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3 à P-1	Service mobile	Services généraux	Services de sécurité				Total partiel
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général											
Effectif autorisé 2002/03	2	2	6	6	2	5	—	23	1	—	24
Effectif proposé 2003/04	2	2	6	6	2	5	—	23	1	—	24
Bureau du commandant de la Force ^a											
Effectif autorisé 2002/03	—	1	—	—	—	1	—	2	1	—	3
Effectif proposé 2003/04	—	1	1	—	—	1	—	3	1	—	4
Division de l'administration											
Effectif autorisé 2002/03	—	1	7	10	59	36	6	119	111	—	230
Effectif proposé 2003/04	—	1	7	10	59	36	6	119	111	—	230
Commission d'identification											
Effectif autorisé 2002/03	—	2	39	34	—	81	—	156	—	10	166
Effectif proposé 2003/04	—	2	39	34	—	81	—	156	—	10	166
Total											
Effectif autorisé 2002/03	2	6	52	50	61	123	6	300	113	10	423
Effectif proposé 2003/04	2	6	53	50	61	123	6	301	113	10	424
Variation nette	—	—	1	—	—	—	—	1	—	—	1

^a Y compris ses collaborateurs directs et ceux de la Division de la police civile.

III. Analyse des variations¹

Explication

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats escomptés avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficience (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

	<i>Variation</i>	
Observateurs militaires	(192,9)	(4,0 %)

• Facteurs externes : évolution (en prévision) des prix du marché

6. La diminution des ressources nécessaires est principalement imputable à une réduction des frais de transport aérien des observateurs militaires par rapport à ceux de la période en cours; le montant a été établi en fonction des schémas de dépenses antérieurs.

	<i>Variation</i>	
Contingents	(139,6)	(17,6 %)

• Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés

7. La diminution sous cette rubrique est principalement imputable à une diminution des ressources nécessaires au titre du matériel appartenant aux contingents (remboursement aux États Membres qui ont fourni du matériel majeur à la Mission); le montant a été établi en fonction des schémas de dépenses antérieurs.

¹ Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

	<i>Variation</i>	
Personnel international	(483,9)	(2,4 %)

• **Paramètres budgétaires : modification des coûts du personnel**

8. La diminution des ressources nécessaires est imputable au fait que les traitements, les dépenses communes de personnel, les contributions du personnel et les indemnités de subsistance (missions) ont été calculés sur la base d'un effectif total de 185 fonctionnaires internationaux (51 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, 79 fonctionnaires du Service mobile, 49 fonctionnaires des services généraux (autres classes) et 6 fonctionnaires du Service de sécurité) plutôt que sur la base des 300 postes internationaux qui avaient été autorisés, ceci à la suite de la suspension des activités de base de la Commission d'identification. Le montant est calculé par ailleurs dans l'hypothèse où 60 % des fonctionnaires internationaux ont des contrats de durée limitée. En outre, un taux de vacance de postes de 5 % a été appliqué à l'ensemble du personnel international.

Modifications de personnel

9. Un poste de classe P-5 est demandé pour le commandant adjoint de la Force, afin d'améliorer le commandement et la conduite des opérations de la Force par l'ONU; ce fonctionnaire pourrait exercer les fonctions officielles au nom du commandant militaire lorsque celui-ci est absent.

	<i>Variation</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	(75,0)	(38,5 %)

• **Mandat : modification des réalisations escomptées**

10. La diminution des ressources nécessaires est imputable à la suspension des activités de base de la Commission d'identification, et de ses autres activités, qui a entraîné une réduction du nombre d'observateurs de l'Union africaine, passé de 10 à 6.

	<i>Variation</i>	
Consultants	(22,9)	(69,6 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

11. La diminution des ressources nécessaires est imputable au fait que la Mission a l'intention d'embaucher un consultant au lieu d'un juriste indépendant pour l'aider à recouvrer du Gouvernement marocain des montants impayés.

	<i>Variation</i>	
Voyages	146,9	73,3 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

12. L'augmentation des ressources nécessaires est imputable à l'inclusion des frais de voyage de l'Envoyé personnel du Secrétaire général, ainsi qu'à l'augmentation

du nombre de voyages des fonctionnaires des bureaux fonctionnels du Département des opérations de maintien de la paix concernant l'évaluation et la planification de la Mission.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	2 021,8	104,6 %

• **Gestion : remplacement de véhicules**

13. L'augmentation des ressources nécessaires s'explique par le fait que la Mission devra remplacer au cours de l'exercice 40 % de sa flotte de véhicules, soit 8 véhicules tout-terrain moyens et 116 véhicules tout-terrain légers, étant donné que la plupart des véhicules ont déjà atteint l'âge prévu de remplacement de cinq années ou plus ou la limite de 100 000 km.

	<i>Variation</i>	
Transports aériens	(891,8)	(13,9 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

14. La diminution des ressources nécessaires est imputable à celle des frais de location et de l'exploitation d'avions et d'hélicoptères par rapport aux contrats de vols affrétés en vigueur.

	<i>Variation</i>	
Transmissions	(115,3)	(14,6 %)

• **Gestion : remplacement de matériel**

15. La baisse est imputable à une diminution des ressources nécessaires pour les pièces de rechange, compte tenu des dépenses effectuées au cours d'exercices antérieurs et des efforts que fait la Mission pour remplacer le matériel de transmissions ancien, désuet et endommagé par du matériel et des moyens technologiques à jour en vue d'améliorer les capacités de transmission dans la zone d'opérations, en particulier dans les bases d'équipes d'observateurs.

	<i>Variation</i>	
Informatique	212,3	46,0 %

• **Gestion : remplacement de matériel**

16. L'augmentation est imputable au projet de remplacer 25 % des stocks actuels d'ordinateurs de bureau et portables, d'imprimantes et de serveurs de la Mission et de mettre à jour ses moyens de soutien en matière de transmission et d'informatique afin d'y inclure le contrôle global du soutien (licences, droits de maintenance et progiciels), en vue d'assurer à la MINURSO un soutien qui soit conforme aux principes directeurs pour l'informatique adoptés par le Département des opérations de maintien de la paix.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	290,6	18,6 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

17. L'augmentation des ressources nécessaires tient au fait qu'on a classé les frais de dédouanement à cette rubrique, alors qu'ils apparaissaient précédemment à celle des frais de transport des marchandises.

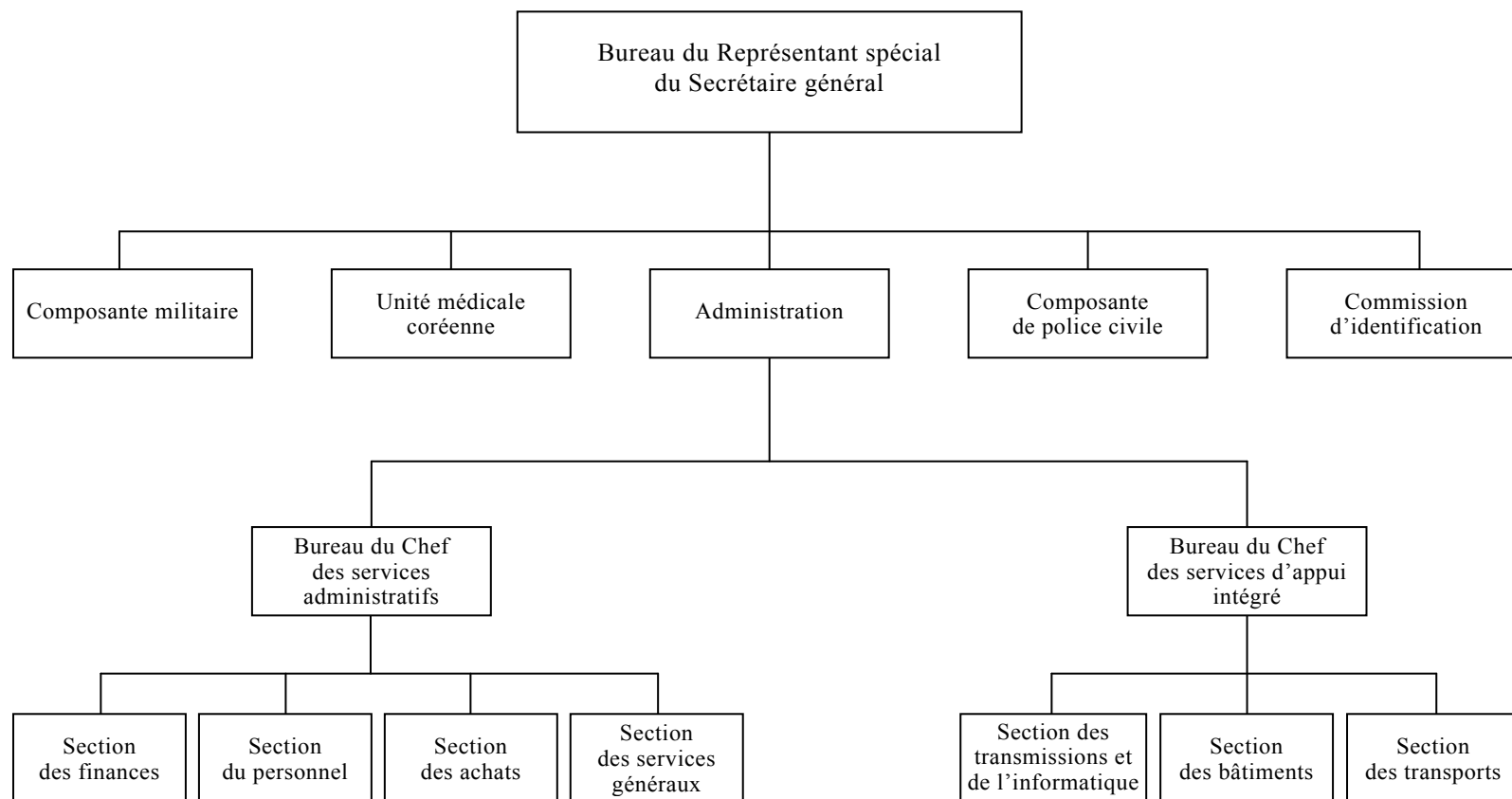
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

18. En ce qui concerne le financement de la MINURSO, l'Assemblée générale devra se prononcer sur les points suivants :

a) L'ouverture, aux fins du fonctionnement de la Mission pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004, d'un crédit d'un montant de 44 239 400 dollars;

b) La mise en recouvrement, à raison de 3 538 600 dollars par mois, du montant indiqué ci-dessus à l'alinéa a) au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission.

Organigramme



Carte